



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 C 00011

Numéro SIREN : 422 250 845

Nom ou dénomination : CROMOLOGY IT

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 30083

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : GIE CROMOLOGY IT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 71 BLD DU GENERAL LECLERC 92110 CLICHY		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 2 2 2 5 0 8 4 5 0 0 0 3 5		Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N clos le, N-1					
		31122016 31122015					
		Net					
		Net					
		Net					
		Net					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	699 269	688 044	11 225 20 699
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 054 117	1 047 779	6 338 12 776
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 890 687	1 688 507	202 180 308 105
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations		CU	CV			
	Créances rattachées à des participations		BB	BC			
	Autres titres immobilisés		BD	BE			
	Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI	27 486		27 486 27 486		
TOTAL (II)		BJ	BK	3 671 560	3 424 331	247 229 369 066	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	7 034	7 034	10 255
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 067 585	2 067 585	3 009 563
		Autres créances (3)	BZ	CA	179 624	179 624	181 974
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	609 848	609 848	354 408	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 864 093	2 864 093	3 556 201	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	6 535 654	3 424 331	3 111 323 3 925 267	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>GIE CROMOLOGY IT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(491 587)	(554 880)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	64 522	63 292
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	(427 064)	(491 587)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	70 000	
	Provisions pour charges	DQ	431 836	475 836
	TOTAL (III)	DR	431 836	545 836
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	735 647	820 732
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 146 856	1 381 076
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 224 048	1 669 210	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 106 552	3 871 019
	Ecarts de conversion passif*	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 111 323	3 925 267
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 106 552	3 871 019	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : GIE CROMOLOGY IT						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	10 720 054	FH	56 004	FI	10 776 058	10 413 405	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 720 054	FK	56 004	FL	10 776 058	10 413 405	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	64 968	39 777	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 841 044	10 453 195
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 625 772	5 634 265	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	104 348	151 911	
	Salaires et traitements*					FY	2 526 482	3 033 630	
	Charges sociales (10)					FZ	1 383 501	1 357 726	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	136 214	87 410
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	9 000	79 000	
	Autres charges (12)					GE	(453)	11 504	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 784 866	10 355 449	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	56 178	97 746	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		100	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	47		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	47	100	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	50 594	33 382	
	Différences négatives de change					GS	88	1 172	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	50 683	34 554	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(50 635)	(34 453)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 542	63 292	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>GIE CROMOLOGY IT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	70 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	70 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 020	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 020	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	58 980	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 911 092	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 846 569	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	64 522	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	100	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	50 594	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 968	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REPRISE PROVISION CONTROLE URSSAG			70 000	
AMENDE PENALITES	1 536			
URSSAF	9 484			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

CROMOLOGY IT
Groupement d'intérêt économique sans capital social
Siège social : 71, boulevard du Général Leclerc - 92110 CLICHY
422 250 845 RCS Nanterre

(ci-après le « Groupement »)

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin, à 14 heures,

Les membres du Groupement se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire (ci-après l' « Assemblée Générale »), sur convocation qui leur en a été faite par l'administrateur unique, conformément aux clauses statutaires du Groupement.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée Générale en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Emmanuel COMMARET en sa qualité d'administrateur unique du Groupement (ci-après l' « Administrateur Unique »), faisant fonction de Président du Groupement (le « Président »).

Monsieur Thomas DESAUBLIAUX est désigné comme secrétaire.

Les membres, présents ou représentés, réunissant le quorum requis par les statuts, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer tant comme assemblée générale ordinaire qu'extraordinaire.

Monsieur Pierre LEVY, Contrôleur de gestion du Groupement, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres du Groupement les documents suivants :

- les copies des lettres de convocation adressées aux membres du Groupement;
- la copie de la lettre de convocation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au contrôleur des comptes et au contrôleur de Gestion du Groupement ainsi que l'avis de réception ;
- la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ;
- le rapport de gestion de l'Administrateur Unique;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- le rapport du Contrôleur de gestion ;
- le rapport du Contrôleur des comptes ;
- le projet de texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- les statuts du Groupement ; et
- la liste des membres du Groupement.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et statutaires ont été tenus à la disposition des membres du Groupement.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

A titre ordinaire

1. lecture du rapport de gestion de l'Administrateur Unique du Groupement ;
2. lecture du rapport du Contrôleur de gestion du Groupement ;
3. lecture du rapport du Contrôleur des comptes sur les opérations et comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
4. approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
5. quitus à l'Administrateur Unique du Groupement ;
6. affectation du résultat ;
7. remplacement du Contrôleur des comptes ;
8. pouvoirs en vue des formalités légales de publicité et de dépôt.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de l'Administrateur Unique du Groupement, du rapport du Contrôleur de gestion, et du rapport du Contrôleur des comptes sur les opérations et comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu la lecture (i) du rapport de gestion de l'Administrateur Unique sur l'activité du Groupement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et sur les comptes dudit exercice, (ii) du rapport du Contrôleur de gestion et (iii) du rapport du Contrôleur des comptes sur l'exécution de leur mission au cours de l'exercice,

approuve les opérations résumées dans ces rapports et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice s'élevant à 64.522 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus à l'Administrateur Unique de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

sur proposition de l'Administrateur Unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 64.522 euros, sur le poste report à nouveau dont le solde déficitaire actuel passe de 491.587 € à 427.065 euros.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

compte tenu de la démission de M. Patrick GUERIN de ses fonctions de Contrôleur des comptes, décide de procéder à son remplacement par M. Guillaume ESCOFFIER pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

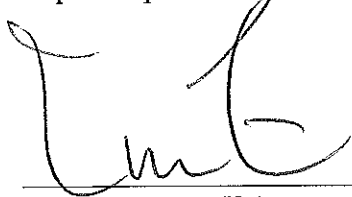
donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs résolutions adoptées par les membres du Groupement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

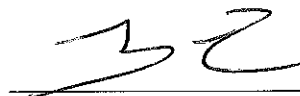
* * *

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le présent procès-verbal est signé par l'Administrateur Unique et par le Secrétaire.



L'Administrateur Unique
Monsieur Emmanuel COMMARET



Le Secrétaire
Monsieur Thomas DESAUBLIAUX